



Commission scolaire
de la Rivière-du-Nord

AVIS PUBLIC ADOPTION DU BUDGET 2020-2021

AVIS EST DONNÉ que, conformément à l'article 278 de la Loi sur l'instruction publique, la directrice générale de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord adoptera le budget 2020-2021 le mardi 30 juin 2020.

Les faits saillants du projet de budget 2020-2021 seront disponibles sur demande à compter du 25 juin 2020 à l'adresse courriel csrdn2@csrdn.qc.ca.

Toute personne qui souhaite formuler des commentaires à ce sujet peut le faire par courriel à csrdn2@csrdn.qc.ca avant le 29 juin 2020, 16 h.

Donné à Saint-Jérôme, ce 9^e jour du mois de juin 2020.

Le secrétaire général,
M^e Rémi Tremblay

www.csrdn.qc.ca